

SYNDICAT MIXTE

Grande Tablée



Place de l'Europe
39100 DOLE
Tél. 03.84.79.79.79

Référence

D.26/12

Objet

Affectation du résultat
d'exploitation du budget SMGT

Secrétaire de séance

Joël PANNAUX

Rapporteur

Hélène THEVENIN

DÉLIBÉRATION

Le seize juin deux mille vingt-six, le Comité Syndical de gestion de la cuisine centrale « La Grande Tablée », s'est réuni dans les locaux de la Grande Tablée, sur convocation de Madame Hélène THEVENIN, Présidente.

Nombre de délégués en exercice : 20

Nombre de délégués titulaires ou suppléants : 13

Nombre de procuration : 3

Nombre de délégués votants : 16

Date de la convocation : 11 juin 2026

Délégués titulaires ou suppléants présents : Hélène THEVENIN, Delphine ROUGIER, Jean-Yves ROY, Gilles CHAFFANGE, Sophie JOBELIN, Alain BOURDET supplée par Joël PANNAUX, Jacqueline DEJEUX, Coralie MAILLOT, Quentin COLOMBAT, Séverine MARANO, Alexandre CROT, Franck DAVID, Christine RIOTTE

Délégués absents ayant donné procuration : Patricia ANTOINE, Justine GRUET et Bruno MONNOT,

Délégués absents excusés non représentés : Patrick FRANCHINI, François LAVRUT, Bernard MENETRIER, Olivier DEMANDRE

Il est proposé au comité syndical d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 du budget syndicat mixte La Grande Tablée.

Après avoir entendu le CFU l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Constatant que le CFU fait apparaître un résultat à affecter de 792 756,96 euros comprenant un résultat de l'exercice 2025 de 53 875,22 euros et un résultat antérieur reporté de 738 881,74 euros sur le budget syndicat mixte La Grande Tablée.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025		
Résultat à affecter au 31 12 2025	Excédent Déficit	792 756,96 €
Excédent		/
Exécution du virement à la section d'investissement		/
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		792 756,96€
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur : compte R 002)		
Déficit		/
Déficit à reporter (compte D 002)		

Fait à Dole, le 16 juin 2025
La Présidente

Hélène THEVENIN

